
CHIRURGIE GENERALE ET VISCERALE

Docteur T. GUILLAN

Ancien Interne des Hôpitaux de Nantes
Ancien Chef de Clinique à la Faculté
Ancien Assistant des Hôpitaux de Nantes
22.1.73363.7.00.3.30.1.04
RPPS : 1000 259 3803

Docteur J.L'HELGOUARC'H

Ancien Interne des Hôpitaux de Besançon
Ancien Chef de Clinique à la Faculté
Ancien Assistant des Hôpitaux de Paris
22.1.72736.5 00.3.30.1.04
RPPS : 1000 135 9768

Docteur M. SMEJKAL

Ancien Interne du CHU de Prague
Ancien Chef de Clinique à la Faculté
Ancien Assistant des Hôpitaux de Prague
22.1.00417.9.00.1.20.1.04
RPPS : 1010 050 8232

Honoraires Docteur L'HELGOUARC'H

Chirurgien conventionné honoraires libres

(Obligation d'affichage conforme à l'arrêté du 11 juin 1996)

Votre Médecin détermine librement ses Honoraires. Ils peuvent donc être supérieurs au tarif du remboursement par l'assurance maladie.

Si votre médecin vous propose de réaliser certains actes qui ne sont pas remboursés par l'assurance maladie, il doit obligatoirement vous en informer. Dans tous les cas, il doit fixer ses honoraires avec tact et mesure.

Si vous bénéficiez de la couverture maladie universelle complémentaire, votre médecin doit appliquer le tarif de remboursement de l'assurance maladie.

- ✚ Consultation CS : 28 à 40 Euros
 - ✚ Consultation à la demande du Médecin traitant C2 : 46 à 75 Euros.
 - ✚ Indemnité de nuit U : 25,15 à 45,15 Euros.
 - ✚ Indemnité du dimanche et jour férié : 19,06 à 39,06 Euros
-

Honoraires Docteur GUILLAN

Chirurgien conventionné honoraires libres

(Obligation d'affichage conforme à l'arrêté du 11 juin 1996)

Votre Médecin détermine librement ses Honoraires. Ils peuvent donc être supérieurs au tarif du remboursement par l'assurance maladie.

Si votre médecin vous propose de réaliser certains actes qui ne sont pas remboursés par l'assurance maladie, il doit obligatoirement vous en informer. Dans tous les cas, il doit fixer ses honoraires avec tact et mesure.

Si vous bénéficiez de la couverture maladie universelle complémentaire, votre médecin doit appliquer le tarif de remboursement de l'assurance maladie.

- ✚ Consultation CS : 28 à 40 Euros
 - ✚ Consultation à la demande du Médecin traitant C2 : 46 à 75 Euros.
 - ✚ Indemnité de nuit U : 25,15 à 45,15 Euros.
 - ✚ Indemnité du dimanche et jour férié : 19,06 à 39,06 Euros
-

HONORAIRES DOCTEUR SMEJKAL

Chirurgien conventionné honoraires libres

(Obligation d'affichage conforme à l'arrêté du 11 juin 1996)

Votre Médecin détermine librement ses Honoraires. Ils peuvent donc être supérieurs au tarif du remboursement par l'assurance maladie.

Si votre médecin vous propose de réaliser certains actes qui ne sont pas remboursés par l'assurance maladie, il doit obligatoirement vous en informer. Dans tous les cas, il doit fixer ses honoraires avec tact et mesure.

Si vous bénéficiez de la couverture maladie universelle complémentaire, votre médecin doit appliquer le tarif de remboursement de l'assurance maladie.

- ✚ Consultation CS : 28 à 40 Euros
 - ✚ Consultation à la demande du Médecin traitant C2 : 46 à 75 Euros.
 - ✚ Indemnité de nuit U : 25,15 à 45,15 Euros.
 - ✚ Indemnité du dimanche et jour férié : 19,06 à 39,06 Euros
-

POLYCLINIQUE DU PAYS DE RANCE
76 rue Chateaubriand - 22100 DINAN
Tél : 02 96 85 85 00 – Fax : 02 96 85 85 09